

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT SEPTEMBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 14 septembre 2022*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Vice-présidents :** Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHER, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Valérie BIDAUD, Philippe BOSCHER, Nathalie BOUZID, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Alain GENGE, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Pierre-Alexis BLEVIN donne pouvoir à Christophe ROBIN,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Thibault CARFANTAN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Jean-François CORDON donne pouvoir à Valérie MORFOUASSE,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à David BURLLOT,
- Marie-Paule ALLAIN, Yvon BERHAULT, Paulette BEUREL, Céline FORTIN, Philippe HELLO, Marc LE GUYADER, Fabienne TASSEL, Christine THEZE,

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Stéphane de SALLIER DUPIN

**Délibération n°2022-111**

Membres en exercice : 69    Présents : 56    Absents : 13    Pouvoirs : 5

<b>HABITAT VENTE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SUR LA COMMUNE DE SAINT-TRIMOËL</b>
---

Par délibération du 25 avril 2016, Lamballe Communauté a acquis en portage foncier, au 5 Place de la Mairie à Saint-Trimoël, une maison à étage avec terrain constructible, pour le prix de 95 000 €. Cet ensemble est cadastré B 605 et 607 pour une contenance de 560 m<sup>2</sup>. Le projet initial, qui consistait en

la réalisation de 5 logements sociaux par un bailleur social en réhabilitation et construction, n'a pas abouti.

Un particulier, Monsieur GALLOPIN, a manifesté son intérêt auprès de la commune et de Lamballe Terre & Mer pour réhabiliter ce bien à son profit. Il est proposé de vendre le bien au prix de la transaction initiale de 2016, soit 95 000 €.

Au regard de :

- L'avis des domaines du 9 juin 2022 évalue la maison vacante depuis 2016 à 93 500 € avec une marge d'appréciation de 10 %.
- L'accord de Monsieur GALLOPIN formalisé par courrier en date du 11 juillet 2022.

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- DECIDE de céder à Monsieur GALLOPIN le bien immobilier situé 5 Place de la Mairie à Saint-Trimoël, au prix de 95 000 €,
- DIT que les frais d'acte sont pris en charge par l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte correspondant et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

28 SEP. 2022



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

De la publication le

29 SEP. 2022

29 SEP. 2022



Pour le Président,  
Par délégation,

Directrice Générale Adjointe des Services,  
Anne-Claire GUILLET